

غالبيتها تتدفق بالشواطئ والوديان

مشاريع لتحويل مياه محطات تصفية المياه القذرة لسقي المحاصيل الزراعية في بومرداس

اشتكوا في كل مرة من نقص مياه السقي، مما سيساهم في انتعاش المردود الفلاحي، وهو المشروع الذي استفاد منه أول فلاح بالولاية، الذي قام باستغلال مياه محطة التصفية من حي فوعيص ناحية القطعة الفلاحية التي يستغلها بلدية قورصو على مسافة تصل إلى 05 كلم، وأضاف ذات المصدر، أنه قد تم تسجيل مشاريع أخرى بالبلديات التي تنعدم فيها محطات تصفية المياه القذرة وتزويدها مباشرة قبل دخولها حيز الأشغال بمصفاة، بكل من بودواو البحري الموجهة لـ150 ألف نسمة، ستطلق الأشغال بها مطلع هذه السنة، إلى جانب محطة أخرى ببلدية الخروبة.

زهية.ت

هذه المياه، مما أضحى يهدد المحيط البيئي من هذه الظواهر، لذلك فإن مشروع استرجاع المياه القذرة الذي سجلته مصالح مديرية الري، حسب مصدر مسؤول لـ«النهار»، بات أكثر من ضرورة للحيلولة دون إطلاق المجاري المفتوحة إلى البيئة، وتلويثها ويتم عن طريق ربط محطات المياه القذرة الواقعة بكل من بلدية زموري، حي فوعيص ببومرداس، والثنية بمصفاة تقوم أولا بدور تصفية هذه المياه القذرة ثم تحويلها إلى أحواض بعد معالجتها من أجل استغلالها لسقي المزروعات الفلاحية، كما أن العملية ستتم بالتنسيق مع المصالح الفلاحية التي ستعمل على توزيع هذه المياه على الفلاحين الذين

سجلت مصالح مديرية الري لبومرداس، مشروع تصفية المياه القذرة بهدف استرجاعها واستغلالها في مجال سقي المحاصيل الفلاحية، عوض تدفقها بالشواطئ والوديان التي تحولت إلى مزارع عمومية تهدد المجال البيئي والصحي للمواطن. المشروع الهام الذي تم تسجيله مؤخرا، يهدف بالدرجة الأولى إلى حماية المناطق الساحلية بالولاية من ظاهرة التلوث التي أضحت تميز غالبية الشواطئ، بعد أن تحولت إلى مزارع عمومية بفعل التدفق العشوائي للمياه القذرة باتجاه مياه البحر وكذا الوديان، كون البلديات الساحلية كدلس، كاب جنات، زموري، بومرداس وبودواو البحري غير مزودة بمحطات تصب فيها

Thank you for

VALENCE VEUT RENFORCER SES RELATIONS DE PARTENARIAT AVEC L'ALGÉRIE

«Un pays en pleine expansion économique»

LA VILLE DE VALENCE a abrité, jeudi et vendredi derniers, un forum d'affaires ayant pour objectif d'identifier les secteurs qui offrent les meilleures opportunités d'affaires en Algérie.

Devant un auditoire composé de représentants d'entreprises des deux pays, le responsable de l'Exécutif de cette région autonome pour l'Economie, l'Industrie, le Tourisme et l'Emploi, Maximo Buch, a cité comme créneaux les plus porteurs les secteurs des énergies renouvelables, des infrastructures et de la construction, dans lesquels la communauté de Valence est en mesure d'apporter son savoir-faire technologique.

«L'Algérie est intéressée par des relations de partenariat avec l'Espagne dans ces domaines en particulier», a déclaré ce membre du gouvernement régional qui a accompagné le président Alberto Fabra durant la visite de travail qu'il a effectuée le mois de juillet dernier en Algérie. M. Buch a présenté l'Algérie comme «un pays en pleine expansion économique qui dispose de ressources naturelles importantes, avec lequel il est possible de réaliser des investissements et avoir de solides relations commerciales», ajoutant que le marché algérien est devenu, ces deux dernières années, une importante destination commerciale pour Valence.

Cette région du sud de l'Espagne effectue 51% de ses exportations globales avec l'Afrique, dont la moitié avec les pays du Maghreb, l'Algérie et le Maroc surtout. Avec l'Algérie, ses exportations ont connu une hausse de 38% en 2013. L'Algérie était représentée



Ph: Slimene S.A.

Alberto Fabra président
de la région autonome de valence

à Valence par une importante délégation composée des représentants des ministères des Ressources en eau et de l'Energie et des Mines, d'entreprises publiques et privées.

L'ambassade d'Algérie a pris une part active à l'organisation de ce forum où à l'instar des dizaines d'autres manifestations du genre, de ces deux dernières années, qui se sont tenues à travers toutes les régions d'Espagne, ses représentants ayant multiplié les actions de sensibilisation en direction des investisseurs poten-

tiels espagnols. Un message fort est lancé à chaque fois aux investisseurs ibériques : «Ne pas hésiter à s'impliquer dans le marché algérien qui est le plus attractif de la rive sud de la Méditerranée, pour faire fructifier vos capitaux sans le moindre risque». C'est ce qu'ont dit à Valence, le ministre conseiller de l'ambassade à Madrid, Rachid Sator, et le chargé des affaires économiques et commerciales, Bencherif Taha.

■ Nassim A.

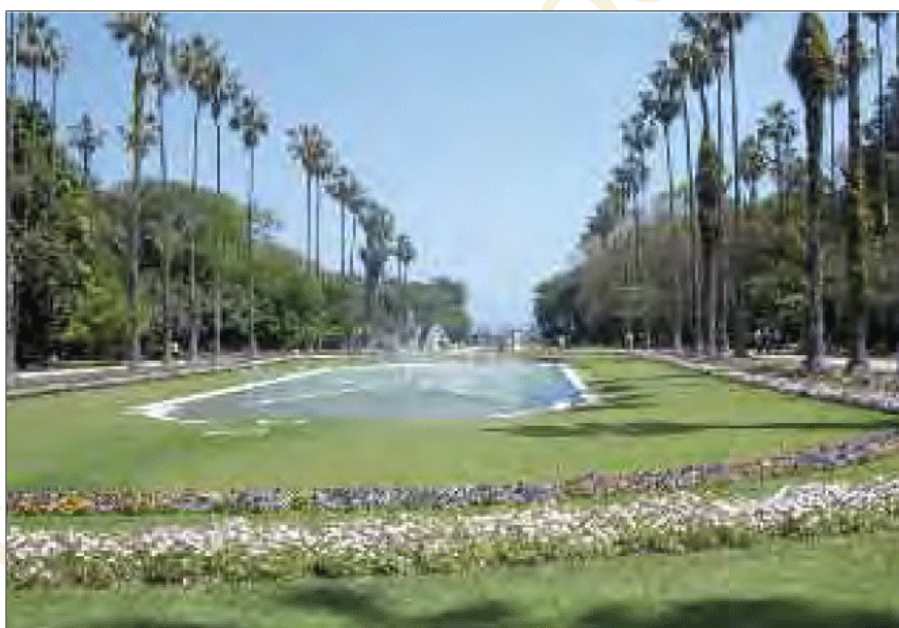
JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

Le jardin d'Essai marque l'événement

A l'occasion de la journée mondiale des Zones humides, célébrée le 2 février de chaque année, l'école d'éducation à l'environnement du jardin d'Essai d'El Hamma a initié, hier, nombre d'activités au profit du jeune public, des enfants en particulier.

Organisée en collaboration avec le ministère de l'Education nationale, cette initiative vise à inculquer l'amour de la nature, dès le jeune âge. Ont prit part à cette manifestation des centaines d'élèves, venus de différents établissements scolaires d'Alger. Selon M^{me} Kawthar Madoui, responsable de l'école, cette manifestation qui a ciblé des jeunes élèves a pour but de les sensibiliser aux problèmes et aspects liés à l'environnement. Et d'ajouter que c'est une opportunité pour faire connaître les zones humides et leur développement, à travers l'organisation de différents ateliers. Précisant que la journée mondiale des Zones humides 2014, a été placée sous le slogan « Les zones humides et agriculture, cultivons le partenariat », M^{me} Madoui a mis l'accent sur l'importance de ce genre de manifestations qui visent à sensibiliser davantage le grand public sur les fonctions, les valeurs et les avantages des zones humides.

A cette occasion, un film documentaire portant sur le thème a été projeté pour informer l'assistance présenté sur les bienfaits des zones humides dans l'équilibre de l'écosystème. Outre, trois ateliers relatifs au jardinage, l'ornithologie, l'aquaculture et le dessin nature ont été au programme de cette journée dédié à l'enfant. Pour sa part, M. Ibrahim Boucharreb, directeur du jardin, a indiqué que cette journée mondiale commémore la signature de convention sur les zones hu-



mides du 2 février 1971 dans la ville iranienne de Ramsar, à laquelle l'Algérie a adhéré en 1982, et dont la direction des forêts assure le point focal. Il faut savoir que l'Algérie œuvre, depuis son adhésion à la convention de Ramsar en 1982, pour la protection des zones humides, en adoptant la politique du renouveau rural, qui prône le développement rural sur la base d'une meilleure appréciation de l'espace d'intervention et de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, et c'est dans cette perspective qu'il a été re-

tenu, au titre de l'échéance quinquennale 2010-2014. En fait, les zones humides sont des milieux naturels représentant un intérêt vital sur les plans écologique (climat, sol...), hydrologique (ressources en eau), socio-économique ainsi que dans le domaine de la biodiversité (faune et flore). De par sa position géographique, sa configuration physique et la diversité de son climat, l'Algérie recèle d'importantes zones humides, dont près de 50 sont classés Ramsar.

Kamélia H.

JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

Diversité incontestable

L'Algérie célèbre chaque année, le 2 février, la journée mondiale des Zones humides, date marquant la signature de la Convention Ramsar en 1971 dans la ville iranienne du même nom. Cette année, la commémoration se déroule sous la thématique «Zones humides et agriculture, cultivons le partenariat !» Une opportunité pour rappeler que l'Algérie qui a adhéré à la Convention de Ramsar en 1982 a intégré à la politique du Renouveau agricole et rural (PRAR), un programme portant sur la conservation des écosystèmes naturels.

Le pays abrite actuellement 50 zones humides classées sur la liste de cette convention qui couvre une superficie de 3 millions d'hectares environ. D'autres sites sont en cours de classement, ce qui permettra de s'approcher des quatre millions d'ha d'espaces protégés. On recense presque 1.700 zones humides pour moitié naturelles et l'autre artificielles.

L'Algérie qui a adhéré à la Convention de Ramsar en 1982 a intégré à la politique du Renouveau agricole et rural (PRAR), un programme portant sur la conservation des écosystèmes naturels. Les zones humides concernent les étendues de marais, d'eau naturelle ou artificielle tels les lacs, chotts, gueltas et sebkhas, les marécages et les tourbières. Par sa position géographique, sa géomorphologie et la diversité de son climat, l'Algérie recèle d'importantes zones humides. Le Nord-Est renferme de nombreux lacs d'eau douce, des marais et des plaines d'inondation. Les plus connus de ces zones humides sont les lacs



"Tonga", "Oubeira", le "Lac des oiseaux" dans la wilaya d'El-Tarf, le "chott Ech Chergui" (Saïda, Naâma, El-Bayadh), "Guerbes" (Skikda), "Chott El Hodna" (Msila et Batna)... Les zones humides sont également répertoriées dans les wilayas de Ghardaïa, de Biskra et de Guelma, où actuellement des flamands rose y vivent et nidifient à longueur d'année. Le Nord-Est renferme essentiellement des lacs d'eau douce, à l'image du complexe lacustre d'El-Kala. Les hautes plaines steppiques se caractérisent par les chotts, tel le Chott El-Bhour Naâma, les dayas, plans d'eau non salées et où la nappe phréatique n'est pas très profonde. En Kabylie, la cascade de Kefrida est célèbre. Dans les zones sahariennes, ce sont les oasis, zones humides artificielles dont l'irrigation s'effectue grâce aux foggaras qui permettent la vie. Dans les massifs montagneux de l'Ahaggar et du Tassili on y trouve des gueltas, sources d'eau permanentes qui alimentent ces zones.

M. Koursi

Thank you for trying

Une étude intersectorielle pour définir et identifier les richesses des zones humides en Algérie

Chaque année le 2 février, nous célébrons la journée mondiale des Zones humides pour commémorer la signature de la Convention sur les zones humides, le 2 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar. Chaque année depuis 1997, des organismes gouvernementaux, des organisations non gouvernementales et des groupes de citoyens à tous les niveaux de la société profitent de l'occasion pour lancer des actions de sensibilisation du public aux valeurs et aux avantages des zones humides en général, et de la Convention de Ramsar en particulier. Ce traité intergouvernemental sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources.

Mais c'est quoi exactement les zones humides ? Ce sont tous ces étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée y compris des étendues d'eaux marines dont la profondeur à marée basse n'excède pas 6 mètres. Les zones humides regroupent une grande variété d'habitats naturels : chotts, sebkhas, lacs

et marais (eau douce, saumâtre ou salée), oueds, gueltas, oasis et barrage. Le dernier recensement effectué en 2006, a dénombré 1.451 zones humides en Algérie, dont 762 sont naturelles. Aujourd'hui, avec les nouvelles connaissances, le nombre de zones humides dépasse le millier si l'on inclut oueds, grottes, oasis, daya, et zones côtières. En Algérie, il reste encore à sensibiliser tous les utilisateurs de l'eau et des zones humides et aussi à réfléchir sur la gestion des écosystèmes aquatiques, car leur devenir à long terme dépend de leur gestion.

Les zones humides en Algérie occupent des superficies plus ou moins importantes. Concentré surtout à l'Est, ce complexe humide est surtout composé de lacs, de marais, de chotts, de sebkhas et de gueltas. Ces zones sont fortement productrices par la présence de tous les maillons de la chaîne alimentaire et hébergent entre autres une avifaune aquatique remarquable qui utilise ces sites comme stations de repos, de reproduction et d'hivernage.

Le parc national d'El Kala englobe la zone humide la plus importante en Algérie, unique en son genre et classée réserve de la biosphère en novembre 1990 par le programme M.A.B de l'UNESCO.

En effet, cette région représente la zone d'accueil la plus importante pour l'avifaune aquatique où près de 55% des oiseaux d'eau y hivernent. En application de la loi relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable et la loi relative à la protection et à la valorisation du littoral, l'Algérie doit allier de plus en plus la conservation des zones humides au développement durable.

Elle doit en effet dans le but de les sauvegarder et de les gérer de manière rationnelle et durable, se préoccuper de connaître leurs aspects socio-économiques, leurs valeurs et fonctions. Afin de préserver ces sites privilégiés d'hivernage, de transit et de reproduction de l'avifaune migratrice, le ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Tourisme a lancé une "étude du cadastre des zones humides : diagnostic, pressions, actions". Le but principal de cette étude qui se veut multisectionnelle est d'identifier et de connaître les richesses et le comportement des zones humides afin de permettre aux autorités, de faire une mise en œuvre concrète des dispositions législatives et réglementaires prévues.

Farida Larbi

Saïda, Chott Chergui : un des plus grands lacs d'Afrique

40.000 km² de mélange entre désert et végétation. Le chott Ech Chergui est une vaste dépression s'étendant au sud des monts de Saïda sur environ 170 km de long et 20 km de large. Le Chott Ech Chergui et ses eaux salées, saumâtres et thermales chaudes abrite des espèces représentatives de la région méditerranéenne. C'est un refuge très important pour les oiseaux migrateurs et niches à cause de sa situation en zone semi-désertique et steppique. C'est actuellement l'unique site du sud de l'Algérie connu comme site d'hivernage et de nidification du Fuligule, une espèce de canard.



M. K.

Thank you

JIJEL

Renforcement du secteur des ressources en eau

La dotation journalière en eau potable a augmenté suite au remplissage des barrages d'El-Agrem, de Kissir et de Boussiaba à près de 100%.



La dotation atteindra 165 litres par jour par habitant durant l'année en cours.

Une nette amélioration dans l'alimentation en eau potable a été enregistrée ces derniers mois dans plusieurs régions. En effet, la dotation journalière en eau potable a augmenté suite au remplissage des barrages d'El-Agrem, de Kissir et de Boussiaba à près de 100%. Celle-ci est estimée à 152 litres par jour par habitant. La dotation atteindra 165 l/j/hab durant l'année en cours. Considérée comme l'un des plus grands réservoirs hydriques du pays, la wilaya de Jijel connaît actuellement un vaste projet de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) pour assurer un meilleur approvisionnement en eau potable et répondre aux besoins de la population. Ce projet lancé en janvier 2013 porte sur la réfection d'une trame de cent kilomètres linéaires de conduites d'AEP en polyéthylène de haute densité (PEHD) et en fonte, la réhabilitation de 10 réservoirs et la réalisation de 11 000 branchements individuels. Ce projet de 260 milliards de centimes mettra fin aux fuites dues à l'état vétuste du réseau qui n'arrive plus à supporter la forte pression d'eau en provenance du barrage de Kissir. Une fois les travaux achevés, la majorité des quartiers de la ville de Jijel aura de l'eau en permanence, vu que le nouveau réseau sera capable de supporter la pression de 100 000 m³ par jour. Une opération similaire est

en cours de réalisation dans la commune d'El-Aouana. Par ailleurs, d'autres projets sont en voie de lancement, à l'image de la réalisation des travaux de raccordement aval du barrage de Boussiaba à El-Milia et celui de Tabellout à Djimla, le renforcement du réseau AEP dans les communes de Taher, Settara, Ghebala, Sidi Maârouf et les communes relevant de la daïra d'El-Milia. Une étude a été également lancée afin de raccorder les communes de Texanna, Djimla, Beni Yadjis et Oudjana au barrage de Tabellout. Dans le but d'accroître davantage les ressources en eau, 26 retenues collinaires ont été réalisées durant l'année écoulée. Celles-ci sont utilisées dans divers domaines, en l'occurrence, l'irrigation. En effet, ces retenues col-

linaires ont propulsé l'activité dans le secteur de l'agriculture qui possède 6720 ha de superficie agricole irriguée sur un total de 43 705 ha de superficie agricole utile (SAU). Dans le même sillage, la wilaya de Jijel possède un total de 267 châteaux d'eau.

Ce chiffre est appelé à augmenter durant l'année en cours pour atteindre 281 réservoirs. Faut-il rappeler que la wilaya de Jijel dispose d'un schéma directeur qui permet la suppression des rejets des eaux usées en mer. Dans ce contexte, deux stations d'épuration sont en exploitation. Il s'agit de la station d'épuration de Jijel et de celle d'El-Milia. Il est prévu également d'inscrire cette année une nouvelle station à El-Aouana.

MOULOUD SAOU

EL-TARF

Des voleurs de véhicules hors d'état de nuire

■ Une bande de malfaiteurs a été appréhendée à la fin de la semaine écoulée par les services de police, après plusieurs jours d'investigation. Selon le communiqué de la Sûreté de la wilaya d'El-Tarf, les mis en cause, âgés entre 20 et 50 ans, spécialisés dans le vol de voitures, avaient des complicités dans les wilayas de Skikda, Souk Ahras ainsi que dans la wilaya de Annaba. Présentés devant le procureur de la République, ils ont été incarcérés pour vol de véhicules, agressions et usurpation d'identité. Notons que les policiers ont récupéré une arme de poing, des cartouches, des épées ainsi que des faux permis de conduire.

Quatre milliards pour Boukhalfa

Le président de l'APC de Messaoud Boudjériou, au nord de la wilaya, a affirmé hier que le petit bourg de Boukhalfa vient de bénéficier d'un programme de développement d'une valeur de 4 milliards de centimes destinés à la réfection de la route qui le relie au chef-lieu de la commune, à la création d'un réseau d'alimentation d'eau potable (AEP), à la construction d'une école et à l'amélioration urbaine. «Il était temps», a commenté le maire, car ce bourg qui est dépourvu de tout a été déserté par ses habitants dont la majorité a élu domicile dans la ville de Messaoud Boudjériou. Et ce programme, qui sera suivi d'autres, va sûrement provoquer le repeuplement de Boukhalfa.

49 مليار سنتيم لضمان توفير الماء بالشقفة

استفادت بلدية الشقفة بولاية جيجل، خلال برنامج التنمية لسنة 2014، من غلاف مالي قدره 49 مليار سنتيم، وذلك في إطار القضاء نهائيا على مشكل التذبذب الحاصل في شبكة التزود بالماء الشروب، حيث يواجه سكان هذه المنطقة الأقدم بالولاية لمدة طويلة من تذبذب التزويد، إن لم نقل غياب الماء عن حنفياتهم لأيام معدودة وحسب مصادرها فإن هذا المبلغ موزع على عمليتين هامتين، الأولى بمبلغ 140 مليون دج، موجه أساسا لتزويد المنطقة بالماء الصالح للشرب، لاسيما بعد استكمال مشروع سد تابلوط بمنطقة قاوس، في حين تقدر العملية الثانية بـ 250 مليون دج مخصص لإعادة شبكة التطهير التي تعرف اهتراءات كثيرة.

Thank you for trying Soda PDF